

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière;

QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal portant exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations (article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*) qui se tiendra le 18 décembre 2025 à 19 h au Centre Amitié Témis situé au 3, rue Industrielle à Ville-Marie, les membres du conseil :

- prendront en considération les prévisions budgétaires pour l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations préparé pour les années 2026-2027-2028;
- adopteront les prévisions budgétaires pour l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Suivra immédiatement après cette séance, soit vers 20 h, la séance ordinaire du conseil.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 1^{er} décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Karine Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 1^{er} décembre 2025 et en faisant paraître copie dans le journal Le Reflet témiscamien le 9 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} décembre 2025.

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière